

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

REGION LORRAINE
Bulletin technique n° 17 du 20 juillet 2000

Grandes Cultures

Stockage des céréales à la ferme

Le mauvais temps a fortement perturbé votre récolte. Au retour du soleil, les grains de certaines parcelles (blé versé) actuellement en cours de germination vont avoir du mal de sécher et compromettre le stockage, si certaines précautions ne sont pas respectées, en favorisant le développement de plusieurs parasites.

Les agents responsables sont divers : champignons, bactéries, acariens et insectes. Dans nos régions, les agressions des insectes sont les plus à craindre, en particulier les charançons. Leurs origines ne sont pas extérieures ; ils ne viennent pas des champs, mais des lieux de stockage eux-mêmes. De plus, les grains récoltés chauds constituent une alimentation très appréciée par les coléoptères. Quelques précautions simples permettent de limiter efficacement les populations de ces ravageurs et donc de préserver au mieux la récolte stockée.

Avant la moisson, nettoyez votre matériel et vos locaux de stockage...

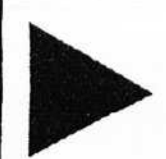
Le nettoyage est la règle primordiale à appliquer pour se prémunir des attaques des ravageurs. Il concerne tous les éléments qui entreront en contact avec le grain récolté : les locaux de conservation, les abords et le matériel destiné à la récolte et à l'emmagasinage. Ce nettoyage est avant tout mécanique : brossage énergique des murs, des plafonds et balayage du sol. Il faut insister sur tous les endroits susceptibles d'héberger des dépôts de grains comme les charpentes, les jonctions mur-sol, les fissures, les anfractuosités, les trous, les rainures... L'utilisation d'un aspirateur est conseillée. Le matériel doit aussi être propre. En effet, les batteuses peuvent contaminer les grains sains dès la récolte. Les résidus de nettoyage sont à détruire par **incinération**.

Dans le cas d'infestation relevée au cours de la saison précédente, le nettoyage mécanique doit s'accompagner d'une désinsectisation des locaux vides. Suivant le mode de stockage, les moyens diffèrent. **Pour les cellules ouvertes**, il faut procéder à un badigeonnage ou à une pulvérisation d'insecticides sur les murs, parois et sols. **Pour les cellules étanches ou fermées**, il est possible d'intervenir par nébulisation. Les aérosols présentent l'avantage de répartir l'insecticide dans tous les endroits, même ceux difficiles à atteindre.

... Et ventilez les grains stockés

Le grain doit être sec, débarrassé de tout corps étranger. La teneur en eau des grains et les poussières sont des aliments pour les ravageurs. De plus, la nouvelle récolte ne doit pas être mélangée avec les lots de report de l'année précédente.

Lors de la mise en stockage, les grains sont chauds. Au moment du stockage, les grains dégagent de la chaleur, augmentant naturellement la température des tas. Cette augmentation de chaleur provoque une perte de matière sèche et crée des conditions thermiques très favorables aux ravageurs. Chaque insecte possède un optimum thermique de développement. Il ne peut pas réaliser un cycle complet de développement à des températures inférieures à 8-10°C ou supérieures à 35°C. A 15°C, leur reproduction et leur développement sont retardés. Il est donc important d'empêcher la formation de points d'échauffement. La ventilation automatique ou manuelle (pelletage) du grain est fortement conseillée. Dans les stockages à plat, une mauvaise ventilation peut au contraire créer des points d'échauffement. Il faut une circulation d'air froid homogène. Enfin, il convient d'apporter une surveillance sanitaire du stock, régulièrement.



Stockez vos grains dans de bonnes conditions.
Maïs : Après la grêle... ?

Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur-Gérant :
D. VERBEKE

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

Abonnement annuel : 400 F

En conclusion, nous retiendrons que la conservation correcte des grains stockés repose surtout sur le maintien d'un bon état sanitaire (nettoyage) des locaux, du matériel, de la récolte et sur les conditions de stockage (ventilation).

Insecticides autorisés en traitement des locaux de stockage des céréales

Matières actives	Spécialités commerciales	Dose g/m2
chlorpyriphos méthyl	Nombreuses	0,5
dichlorvos	Nombreuses	1
malathion	Nombreuses	0,5
pyrimiphos-méthyl	Nombreuses	0,2
dichlorvos+ malathion	Nombreuses	variables
pyréthrines	ULV100H ULV100 ULV300 Badineb Bio Aérosol	0,01 l/m3 0,01 l/m3 0,0035 l/m3 0,15 l/100m3
delthaméthrine	Nombreuses	0,01
bioallethrine et perméthrine et pipéronyl butoxyde	LCB150, Permax 250 Rocthrine	0,88 g/m2

Mais

Conséquences de la grêle

Dans quelques secteurs, la grêle a plus ou moins endommagé les maïs. Les maïs partiellement blessés peuvent développer davantage de charbon commun (Ustilago maiidis). Cette maladie est fréquemment rencontrée dans notre région, mais n'est que très peu nuisible. Toute application de fongicide est inutile et aucune spécialité n'est autorisée.
Dans les parcelles totalement détruites, où le maïs a été retourné, peut se poserla question de son remplacement. Les cultures possibles, notamment les graminées fourragères, doivent tenir compte des herbicides utilisés sur le maïs. Ces graminées sont déconseillées derrière des produits à base d'alachlore, d'atrazine, de capsolane, de simazine, de vernolate et d'isoxaflutol (sauf ray-grass après labour). Pour davantage de précisions, il sera prudent de contacter votre technicien, chaque cas étant souvent particulier.

Colza

Désherbage

Le désherbage, en éliminant la concurrence des adventices, est un élément de la bonne implantation du colza. Si possible, réalisez un "faux semis" à la récolte du précédent, afin de faire lever un maximum de mauvaises herbes. La stratégie est à raisonner selon la flore susceptible d'apparaître dans la parcelle.
En Lorraine, un programme associant différentes matières actives (pré-semis puis post-semis pré-levée) est nécessaire pour assurer une bonne efficacité sur la flore locale. En effet, les désherbants de post-levée sont peu ou pas efficaces sur dicotylédones et il convient d'intervenir un pré-semis avec incorporation au sol.
Rappel sur les produits utilisables
- En pré-semis, la trifluraline (Tréflan) permet une bonne maîtrise des dicotylédones classiques (véroniques, alchémille...), le napropamide (Dévrinol) ayant une action plus intéressante sur géranium et matricaires.
- En post-semis pré-levée, le choix comprend Butisan, Noval (gaillet, euphorbes) ou Colzor (capselle, gaillet, passerage, sysimbre).

Deux homologations récentes permettent d'agrémenter les stratégies de lutte habituelle. Il s'agit :
- de Nimbus de BASF, associant metazachlore et clomazone
- et Colzor Trio de Novartis, associant dimétachlore, napropamide et clomazine.